



CHINE-CONGO

Denis Sassou N'Guesso soutient l'initiative pour la gouvernance mondiale

Les présidents chinois, Xi Jinping, et congolais, Denis Sassou N'Guesso, dont les pays assurent la coprésidence du Forum sur la coopération Chine-Afrique, entendent renforcer et élever leur coopération au rang de communauté d'avenir partagé de haut niveau. Les deux dirigeants ont exprimé ce vœu lors d'un échange, le 4 septembre, en marge de la commémoration du 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Page 16

Poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping



FISCALITÉ

Un colloque international sur les enjeux de la mobilisation des recettes

Brazzaville abrite, du 9 au 12 septembre, la 8^e édition du Colloque international sur la fiscalité sur le thème «Rôle et place du droit fiscal national : les enjeux de la mobilisation des recettes et de la durabilité». Organisée par l'Université

Paris-Dauphine, en partenariat avec la Direction générale des impôts et des domaines du Congo, cette rencontre vise, selon les organisateurs, à répondre au besoin de réflexion et d'échanges internationaux qui se fait particulièrement

sentir aujourd'hui dans un contexte où la problématique de justice fiscale et de réforme des systèmes fiscaux, au regard des évolutions économiques et sociales, est généralisée à l'ensemble des Etats.

Page 9

DISPARITION

Décès aux Etats-Unis de l'ambassadeur Serge Mombouli

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo aux Etats-Unis d'Amérique et doyen du Corps diplomatique africain, Serge Mombouli, est décédé à l'âge de 66 ans. En poste depuis le 31 juillet 2001, cet expert en droit des affaires et négociations commerciales fut d'abord chargé d'Affaires a.i. près cette ambassade aux Etats-Unis d'Amérique de 1997 à 2001 avant d'être nommé ambassadeur.

Page 2



ELECTION À L'UNESCO

Le Congo réaffirme son appui indéfectible à Firmin Edouard Matoko

À plus qu'un mois de l'élection au poste de directeur général de l'Unesco, le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a réaffirmé vendredi, au cours d'une conférence de presse, le soutien indéfectible de l'État congolais à la candidature de Firmin Édouard Matoko, en duel face à l'Egyptien Ahmed El-Enany Ali Ezz.

« Il ne s'agit pas simplement d'une candidature nationale. Il s'agit de porter, au sommet de cette grande institution onusienne, une voix africaine expérimentée, respectée et profondément investie dans les missions de l'Unesco », a déclaré le ministre Mougalla.

Page 16



Éditorial

Température

Page 2

ÉDITORIAL

Température

Lentement mais sûrement, le processus électoral en vue de la présidentielle de mars prochain se met en place. Après la publication de l'arrêté fixant le nombre de centres d'enregistrement, centres et bureaux de vote, le ministère de l'Intérieur a programmé du 1er septembre au 30 octobre la période de révision des listes électorales.

Pendant deux mois, les Congolais en âge de voter se déplaceront vers les lieux indiqués pour accomplir ce premier acte civique aussi déterminant que celui qui les attend au moment de placer le bulletin dans l'urne le jour du scrutin. Une chose est certaine, le mouvement vers les centres de révision des listes électorales qui commence, s'il connaît un fort engouement, donnera la température de la mobilisation que l'on pourra observer quand il sera question, les 17 et 22 mars 2026, de départager les candidats.

Au Congo, comme sous d'autres cieux, la « routinisation » de la compétition électorale affecte souvent la fréquentation des urnes et en premier lieu l'exercice consistant à se rendre dans les bureaux de révision des listes. D'où l'intérêt pour les partis politiques, dont certains sont déjà en quasi précampagne électorale, de battre le rappel de leurs militants afin de les amener à s'inscrire nombreux et crédibiliser par ce fait la consultation et ses résultats.

Les affiches déployées à Brazzaville et à l'intérieur du pays par l'administration électorale rappellent à juste titre que pour voter l'on doit au préalable figurer sur la liste du scrutin. Il faut ajouter à cette campagne administrative qui va de soi le porte-à-porte partisan, tout compte fait idéologique, pour obtenir des électeurs une plus grande adhésion à ce rendez-vous majeur du premier trimestre de l'année prochaine. À grande échéance, grande mobilisation pourrait-on dire.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Serge Mombouli décédé aux Etats-Unis

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo aux Etats-Unis d'Amérique, Serge Mombouli, est décédé le 5 septembre 2025, à l'âge de 66 ans, des suites d'une maladie.

Né en 1959 à Pointe-Noire d'un père diplomate, Serge Mombouli a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo aux Etats-Unis d'Amérique le 31 juillet 2001. Expert en droit des affaires et négociations commerciales, il fut chargé d'affaires par intérim aux Etats-Unis d'Amérique de 1997 à 2001.

Il avait beaucoup travaillé avec le secteur privé et le gouvernement américain en vue de renforcer les relations d'amitié et de coopérations entre le Congo et ce pays. Il était notamment déterminé à développer le partenariat économique entre ces deux Etats. Son objectif majeur était d'attirer le plus possible d'investisseurs américains sur le territoire congolais.

Avant d'occuper le poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo aux Etats-Unis d'Amérique, Serge Mombouli a longtemps été en activité dans le secteur privé. Il a commencé sa car-



Serge Mombouli

rière à Air-Afrique, au sein du département ventes à Paris en France. De 1995 à 1997, il a été vice-président des opérations internationales et du développement des projets chez Transworld Consortium Corporation à Houston, Texas aux Etats-Unis d'Amérique.

Du 28 mai au 03 juin 2011, l'illustre disparu avait pris part au programme de formation des cadres en matière d'innovation pour le développement économique, à l'Université Harvard. Ce programme, qui

rassemble des politiciens, des diplomates, des experts financiers, des professeurs d'université, des industriels et des membres de la société civile, vise à étudier le rôle majeur de la science, de la technologie et de l'innovation dans le processus de développement. Marié, père de six enfants, depuis le 31 août 2015, Serge Mombouli était devenu le doyen du corps diplomatique africain aux Etats-Unis d'Amérique jusqu'à sa mort.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Premier ministre réceptionne les documents préparatoires de la feuille de route

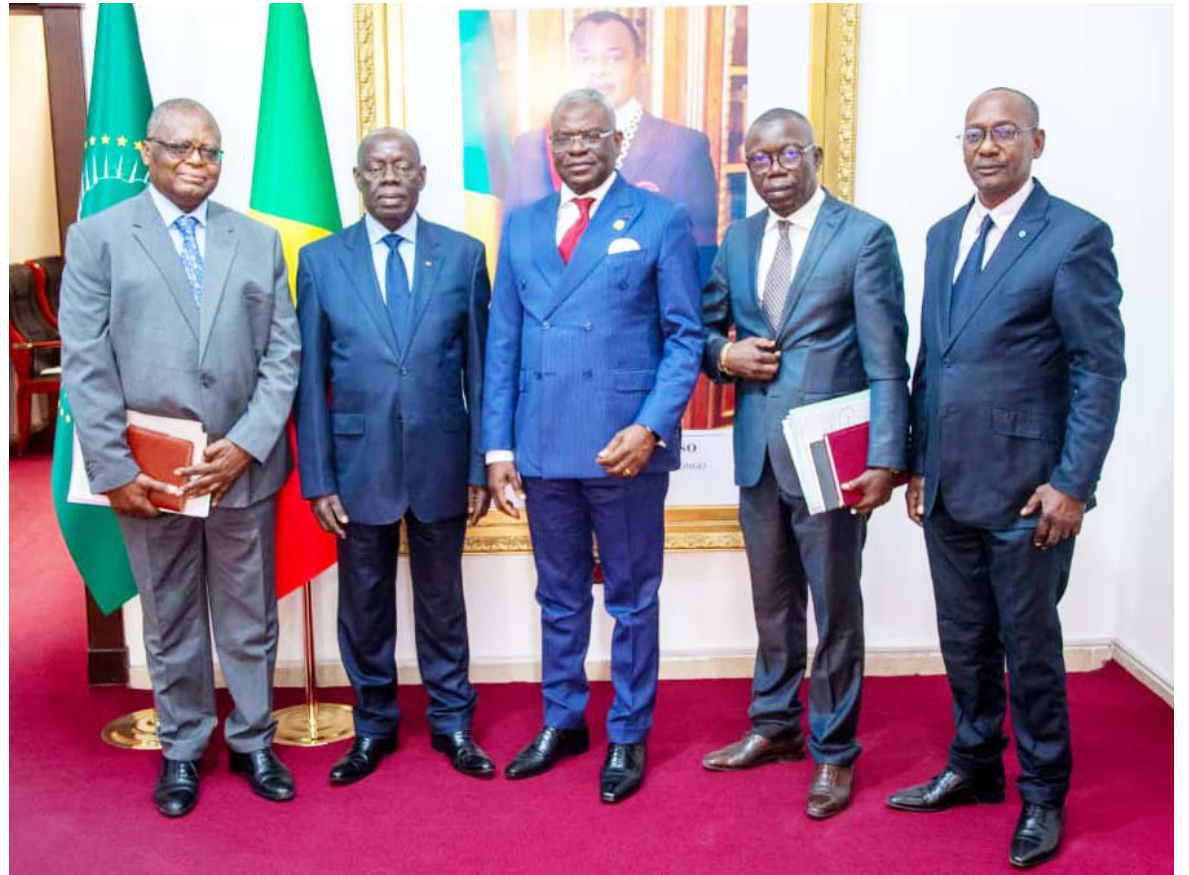
Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a remis, le 5 septembre, à Brazzaville au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les documents préparatoires du Plan stratégique multisectoriel de lutte contre la corruption 2025-2028.

A travers la remise de ces éléments d'orientation essentiels de l'élaboration de la feuille de route du Plan stratégique multisectoriel de lutte contre la corruption, la Halc vient de réaffirmer son engagement à promouvoir la transparence, l'intégrité et la bonne gouvernance. Faisant partie de la délégation, le chef de département de la planification, de suivi et évaluation du contrôle interne, Martin Djouob, a souligné la nécessité de doter le Congo d'une politique nationale de lutte contre la corruption. Ceci conformément aux orientations du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et à la Convention des Nations unies contre la corruption.

« Nous sommes donc dans ce processus, et les documents préparatoires ont été remis

au Premier ministre pour suite à donner. L'élaboration de cette politique mobilise un grand corps social, notamment l'écosystème national de lutte contre la corruption. Il comprend tous les acteurs publics, privés, associatifs, la société civile, parce que la lutte contre la corruption ne pose pas les défis à relever. Il s'agit de renforcer la lutte contre la corruption dans tous les secteurs pour assurer un meilleur développement humain de notre pays. C'est le défi commun à tous les pays de l'Afrique subsaharienne », a précisé Martin Djouob.

Selon lui, la remise des documents au chef du gouvernement marque le lancement officiel de cette politique. La Halc a, en effet, remis au gouvernement les documents



Le Premier ministre posant avec les membres de la Halc/DR

d'orientation car la mise en œuvre de cette politique obéit à un certain nombre d'étapes. « Quand on élabore les documents, on les valide au fur et à mesure. L'élément le plus important, c'est la consultation nationale de

l'écosystème. Cela requiert une analyse de la situation, un diagnostic social et communautaire ainsi que la lutte contre la corruption. Tous les acteurs vont parler et c'est aussi l'occasion pour ces acteurs non seulement

d'apprécier comment la corruption se passe dans leur secteur; mais de proposer des solutions », a précisé le chef de département de la planification, de suivi et évaluation du contrôle interne de la Halc.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Honorable témoin

Pour les grands médias, et les grands analystes des affaires du monde reçus sur les plateaux de télévision ces jours derniers, les principaux leaders étrangers vus aux côtés du dirigeant chinois, Xi Jinping, durant les deux événements majeurs du début du mois de septembre étaient principalement le Russe Vladimir Poutine, l'Indien Narendra Modi, le Turc Recep Tayyip Erdogan, et le Nord-Coréen Kim Jung Un. Les trois premiers ont multiplié les signes de rapprochement lors de la 25e Conférence de l'Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS), preuve d'un basculement géostratégique que beaucoup assimilent à l'avènement d'un nouvel ordre international.

Après le sommet économique, pour montrer qu'il reste encore des obstacles à surmonter avant que tout aille pour le mieux entre la Chine et tous ses hôtes de marque, le président turc et le Premier ministre indien n'ont pas assisté à la grandiose parade des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour Beijing, le quatre-vingtième

anniversaire de la victoire contre l'occupant japonais. En revanche, le président de la Fédération de Russie, ses homologues de la Corée du Nord, de l'Indonésie, du Venezuela, de nombreux pays d'Asie, le Congolais Denis Sassou N'Gusso et le Zimbabwéen Emmerson Mnangagwa étaient à Tien an men, le 3 septembre, jour du défilé militaire.

Dans leurs commentaires, volontairement ou non, les éditorialistes semblent avoir « zappé » une présence pourtant remarquable : celle du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu). Antonio Guterres n'a pas assisté à la robuste démonstration de la place Tien an men, mais il était bel et bien à Tianjin où se tenait, les 1er et 2 septembre, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement évoqué plus haut. Si ces assises ont envoyé un signal fort sur l'émergence d'une autre architecture de développement économique dont le reste du monde, en particulier occidentale, devra prendre acte, cette mutation se déroule effectivement sous les yeux du premier

diplomate onusien.

Comment le chef de l'Onu perçoit-il ces changements ? quel enseignement tire-t-il des déchirements dans lesquels sont plongés les plus puissants membres de son organisation créée il y a 80 ans dans le but de les rapprocher davantage après la calamiteuse guerre mondiale de 1939-1945 ? Le fait même que sa venue en Chine, lors de la Conférence de l'OCS, ait été passée sous silence ne rappelle-t-il pas la crise d'influence que traverse la prestigieuse maison commune onusienne ? Autant de questions qui plaident en faveur d'une renaissance de l'organisation internationale dans son rôle de porteuse du dialogue entre les peuples et les civilisations.

Tout indique, malheureusement, que les blocs qui se forment aujourd'hui se focalisent moins sur les questions de paix et de sécurité collective que sur la volonté d'en découdre. Le réarmement devant le crayon-feutre des relations internationales, les batailles engagées de commun accord sur les

changements climatiques, contre les pandémies, le sort des déplacés de la faim, des violences et des réfugiés de guerres risquent d'être rayées des tablettes des décideurs. En dérégulant ainsi les rapports existentiels, le monde court à sa perte tandis que les voix intermédiaires se fracassent contre les murs de l'escalade guerrière.

Témoin de ce remue-ménage épouvantable, Antonio Guterres et son organisation devraient profiter de la moindre occasion qui se présente pour interpellier les dirigeants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Angleterre) sur leurs responsabilités. Bien sûr, l'Onu doit aussi écouter la voix de ses autres adhérents, de plus en plus nombreux, qui l'invitent à se réformer pour faire de la place à des participations plus ouvertes et plus larges au sein du cercle trop fermé et trop ancien de la prise des décisions. Sans quoi, pour le malheur de la communauté humaine, sa légitimité déjà critiquée s'érodera inéluctablement.

Gankama N'Siah

6^e CONGRÈS DU PCT

Le comité préparatoire satisfait de l'évolution des travaux

Réunis le 5 septembre à Brazzaville, les membres du comité préparatoire et d'organisation du 6^e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) ont fait le point sur l'avancement des travaux au niveau des différentes commissions, avant d'exprimer leur satisfaction au regard du travail réalisé.

La réunion dirigée par le président du bureau de la coordination, Pierre Moussa, a rassemblé à l'auditorium du PCT les 41 membres du comité préparatoire. « Nous avons un chronogramme à respecter, nous devons terminer les travaux en commissions le 30 septembre. Donc, il était de bon aloi qu'on vienne dire aux membres du comité que nous avons déjà reçu les présidents des commissions qui nous ont fait part de l'avancement de leurs travaux. Déjà le 4 septembre, le secrétaire général, qui est le président du bureau de la coordination, avait effectué une descente dans les différentes commissions pour observer l'exécution du travail », a rappelé le rapporteur adjoint du comité préparatoire.

Selon elle, le compte-rendu de la coordination indique que les travaux se déroulent très bien, et que toutes les commissions sont engagées à tenir les délais. « Nous avons



La coordination posant avec les membres de la commission politique

aussi relevé la nécessité de mieux affiner le calendrier de travail. Le premier chronogramme donnait des périodes, cette fois-ci nous avons plutôt insisté sur les dates. Donc, le nouveau chronogramme nous donne des dates précises au cours desquelles tel ou tel autre travail doit être mené. Nous avons aussi eu un gain de temps. C'est ainsi que si au départ nous avions pen-

sé commencer le congrès le 20, nous allons le ramener au 19 pour que nous ayons plus de temps pour affiner toutes les questions », a poursuivi Antoinette Kebi.

Le 4 septembre, le secrétaire général du PCT a effectué, en compagnie des membres du bureau de la coordination, une visite au niveau des commissions thématiques et techniques. Accompagné, entre autres, de son adjoint, Ana-

tole Collinet Makosso, Pierre Moussa a notamment visité la commission politique et ses sous-commissions, la commission stratégique de communication, toutes basées au Palais des congrès, ainsi que la commission des politiques environnementales et développement durable qui travaille au siège du PCT à Mpila. Partout où ils sont passés, ils ont reçu des assurances des présidents de ces commissions, à l'instar

de Firmin Ayessa de la commission politique et Thierry Lézin Mougalla pour la commission stratégique de communication.

Le vice-président du bureau de la coordination du comité préparatoire et d'organisation du 6^e congrès ordinaire du PCT résume cette journée en ces termes : « L'organisation d'un congrès du parti est un grand chantier, et surtout lorsqu'il s'agit d'un parti au pouvoir comme le Parti congolais du travail dont les résultats sont attendus par l'ensemble du peuple, parce qu'en tant que parti mandataire, la politique que définira le PCT au cours de son congrès déterminera la politique de la nation. Il va de soi que le peuple tout entier attend les résultats de ce congrès. La tenue réussie d'un tel congrès nécessite un certain nombre de préalables », a souligné Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

ELECTRICITÉ RURALE

Les partenaires techniques et financiers invités à soutenir le PEZor

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a lancé, le 5 septembre, à Brazzaville un appel aux partenaires techniques et financiers du Congo à soutenir le Programme d'électrification des zones rurales (PEZor).

D'un montant total estimé à 373 432 980 dollars, soit près de 211 milliards FCFA, le PEZor a été officiellement présenté aux différents partenaires au cours d'un déjeuner sur le Pacte énergie, organisé au siège du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo. Elaboré par le gouvernement en partenariat avec le Pnud, ce programme est déployé suivant deux composantes dont le programme de micro hydroélectricité qui a étudié dix-neuf sites avec des puissances allant de 31KW à 5 000 KW, pour l'électrification des localités dans dix-districts. L'autre composante concerne le programme de centrales solaires photovoltaïques et installation de lampadaires dans cinquante-huit districts.

Le PEZor comprend, en effet, l'installation de 257 mini centrales solaires photovoltaïques, la réhabilitation de cinq barrages, l'installation de dix-neuf microcentrales hydroélectriques, l'installation de 1 880 lampadaires, la construction de 243 km de réseau de distribution. Ainsi, le gouvernement et le Pnud ont décidé de lancer un projet pilote

qui est le mini réseau autour des microcentrales hydroélectriques de Lébama (28 MW), Itsibou (1 500 KW) et Foula (800 KW). Ce mini réseau vise l'alimentation en électricité en 2030, de MPD (fer Zanaga) : 10 MW ; miniers Mayoko (10 MW) ; Mossendjo 2 MW ; Komono 2 MW ; Yaya 2 MW ; Moutamba 2 MW ; Lefoutou 2 MW. « Le réseau permet d'assurer l'accès à l'électricité fiable et continue à 40 304 personnes et aux deux sites miniers pour le début de leurs travaux. Le coût de ce projet pilote est estimé à 87, 13 milliards FCFA dont 65, 6 milliards FCFA, pour la construction des centrales ; 14, 9 milliards FCFA pour les lignes HTA d'alimentation des localités ; 5,8 milliards FCFA pour le réseau de distribution dans les localités ; 779 millions FCFA pour les études », a présenté Emile Ouosso.

Le fichier de la société Energie électrique du Congo (E2C) compte 494 313 polices BT rapportées au nombre de ménages réguliers ayant souscrit un contrat d'abonnement, qui est le nombre de ménages connectés au réseau public d'électricité. Le



Emile Ouosso entouré d'un collaborateur et d'Adama Dian Barry/DR

taux d'accès à l'électricité serait de 32% sur l'ensemble du pays, 39% en milieu urbain et 1% en milieu rural. Même si l'on prend en compte les branchements clandestins, le taux d'accès à l'électricité ne saurait dépasser 10% en milieu rural et 64% en milieu urbain, a indiqué le ministre en charge de l'Energie, précisant que ces taux sont faibles, de plus l'industrialisation du Congo tarde parce que les zones industrielles et minières matures souffrent d'un manque d'électricité.

La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, s'est réjouie de la confiance

que le gouvernement a placé en cette agence onusienne ainsi qu'aux Nations unies pour la réalisation du PEZor. C'est ainsi qu'elle espère que d'autres partenaires techniques et financiers pourraient aider cette agence pour la matérialisation de ce programme dans une très brève échéance. Elle s'est également félicité du soutien multiforme de certains partenaires tels que le Fonds mondial pour l'environnement, le gouvernement britannique à travers le Plan Mattei ainsi que les discussions en cours avec l'Union européenne, la Banque africaine de dévelop-

pement, l'Agence française de développement et la Banque mondiale, ainsi que d'autres partenaires bilatéraux. « Je dois vous dire que mon espoir secret, c'est que les appétits s'aiguisent en écoutant monsieur le ministre nous présenter les priorités pour l'électrification des zones rurales et que la liste des amis et partenaires qui pourront nous rejoindre dans ce sublime voyage vers le futur Congo éclairé par la force de ces eaux bouillonnantes d'énergie soit encore plus longue », a souhaité Adama Dian Barry à l'entame du déjeuner.

Parfait Wilfried Douniama

PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI

Le CAD alerte sur les menaces des permis pétroliers

Le directeur exécutif du Centre d'action pour le développement (CAD), Trésor Nzila, a animé, le 4 septembre, à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté un rapport qui révèle les menaces qui pèsent sur la zone protégée du parc national de Conkouati-Douli à cause des permis pétroliers en cours d'exploration.

Le rapport intitulé « Menaces croissantes liées à l'exploration pétrolière dans le parc national de Conkouati-Douli en République du Congo » dénonce l'exploration pétrolière qui se déroule dans la zone protégée la plus riche en biodiversité de la République. Ce document qui a été réalisé par le CAD et son partenaire Earth Insight signale que deux blocs pétroliers chevauchent plus de la moitié de la superficie terrestre, près de 90 % des zones humides, mettant en danger des espèces menacées ainsi que 7000 habitants de la région. Il révèle l'ampleur des impacts environnementaux que pourraient avoir les permis pétroliers « Conkouati » attribué à l'entreprise Overseas United Limited en février 2024 puis « Niambi » attribué en avril 2025 à l'opérateur Oriental



Trésor Nzila face à la presse./Adiac

Energy. « Le parc national de Conkouati est un sanctuaire de la vie, pas une zone d'exploitation. L'octroi de ces permis pétroliers est une décision politique extrêmement grave. Elle viole non seulement les lois nationales en matière de conservation, mais aussi les conventions internationales ratifiées par la République du Congo. Ce parc est l'un des derniers sanctuaires intacts d'Afrique centrale », a déclaré

Trésor Nzila, directeur exécutif du CAD.

Les organisations locales et la société civile ont exprimé leur vive opposition à ces permis pétroliers et 13 organisations non gouvernementales nationales et internationales ont signé une déclaration publique demandant leur annulation immédiate, a-t-il ajouté. Malgré les avertissements des organisations de la société civile concernant l'impact négatif des activités pétrolières dans cette zone, rien ne s'est fait. Il a expliqué que le décret qui crée ce parc interdit toute activité extractive ou industrielle. « La République du Congo doit immédiatement révoquer ces permis. Nos parcs ne doivent pas

être des ressources à détruire. Malgré nos alertes, les autorités ne nous écoutent pas. Aucune zone protégée au Congo n'est à l'abri. On ne peut pas vouloir quelque chose et son contraire. Pour des gains éphémères, on ne peut pas mettre en danger la vie des milliers d'individus et détruire ces richesses naturelles. Le même phénomène se déroule en République démocratique du Congo. Nous ne sommes pas contre le développement, mais on peut créer la richesse ailleurs », a déclaré Trésor Nzila.

Le parc national de Conkouati-Douli a été créé par décret présidentiel en 1999 et couvre plus de 8 000 km² de forêt tropicale, de zones humides, de mangroves, de rivières et d'estuaires. Il est divisé en trois zones de conservation : une zone intégrale, une zone tampon de 9 km², et une zone d'écodéveloppement. Le parc national de Conkouati-Douli est situé au sud-ouest de la République du Congo, à la frontière avec le Gabon. Notons que le sommet africain sur le climat se tiendra du 10 au 12 septembre 2025 à Addis-Abeba, Éthiopie, au siège de l'Union africaine.

Rude Ngoma

« La République du Congo doit immédiatement révoquer ces permis. Nos parcs ne doivent pas être des ressources à détruire. Malgré nos alertes, les autorités ne nous écoutent pas. Aucune zone protégée au Congo n'est à l'abri. On ne peut pas vouloir quelque chose et son contraire. Pour des gains éphémères, on ne peut pas mettre en danger la vie des milliers d'individus et détruire ces richesses naturelles. Le même phénomène se déroule en République démocratique du Congo. Nous ne sommes pas contre le développement, mais on peut créer la richesse ailleurs

ITIE

Les sociétés forestières s'approprient l'usage des formulaires

Le Comité exécutif de l'Itie-Congo a organisé, le 4 septembre, à Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo, un atelier de renforcement des capacités sur les formulaires de déclarations des données Itie.

Destinée aux cadres des sociétés extractives et forestières, cette formation avait pour objectif de les aider à mieux appréhender ces formulaires devant servir à l'élaboration du rapport Itie Congo 2023, attendu en mois de décembre prochain. Venus des secteurs des hydrocarbures, des mines et des forêts, les participants ont été informés sur les nouvelles dispositions introduites par la Norme Itie 2023. Il s'agit notamment du processus de collecte des informations, des instructions de remplissage ainsi que des soumissions des données financières. « Les sociétés privées sont le 3e maillon essentiel de la mise en œuvre de l'Itie au Congo, en dehors du gouvernement et de la société civile », a expliqué le secrétaire permanent du comité national Itie, Florent Michel Okoko, à l'ouverture de



Une vue des participants en pleine formation./Adiac

l'atelier par visioconférence. « Vous êtes nos partenaires, c'est à travers vous qu'on met en place la valorisation de ces ressources qui permettent le

développement de notre économie, et c'est surtout vous, qui êtes à l'origine des données fiables et vérifiables. Votre place est fondamentale

parce que vous êtes sur le terrain », a-t-il souligné. De son côté, le formateur, Karim Lourimi, également administrateur indépendant du cabinet

«Enerteam», chargé de rédiger les rapports Itie, a relevé : « Le rapport Itie Congo 2023 est important pour la mise en œuvre du processus dans le pays. Il sera primordial pour la préparation de la prochaine échéance de validation prévue pour janvier 2027 ». Rappelons qu'avant de se déplacer sur la ville océane, l'équipe de l'Itie a organisé le 2 septembre à Brazzaville, une formation qui s'inscrivait dans le même cadre de celle de Pointe-Noire, au profit des cadres de l'administration publique. Ces deux ateliers s'inscrivent dans la volonté des autorités nationales de renforcer la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles du pays. Ils visaient de même à faciliter la collecte des données dans les délais requis par l'Itie.

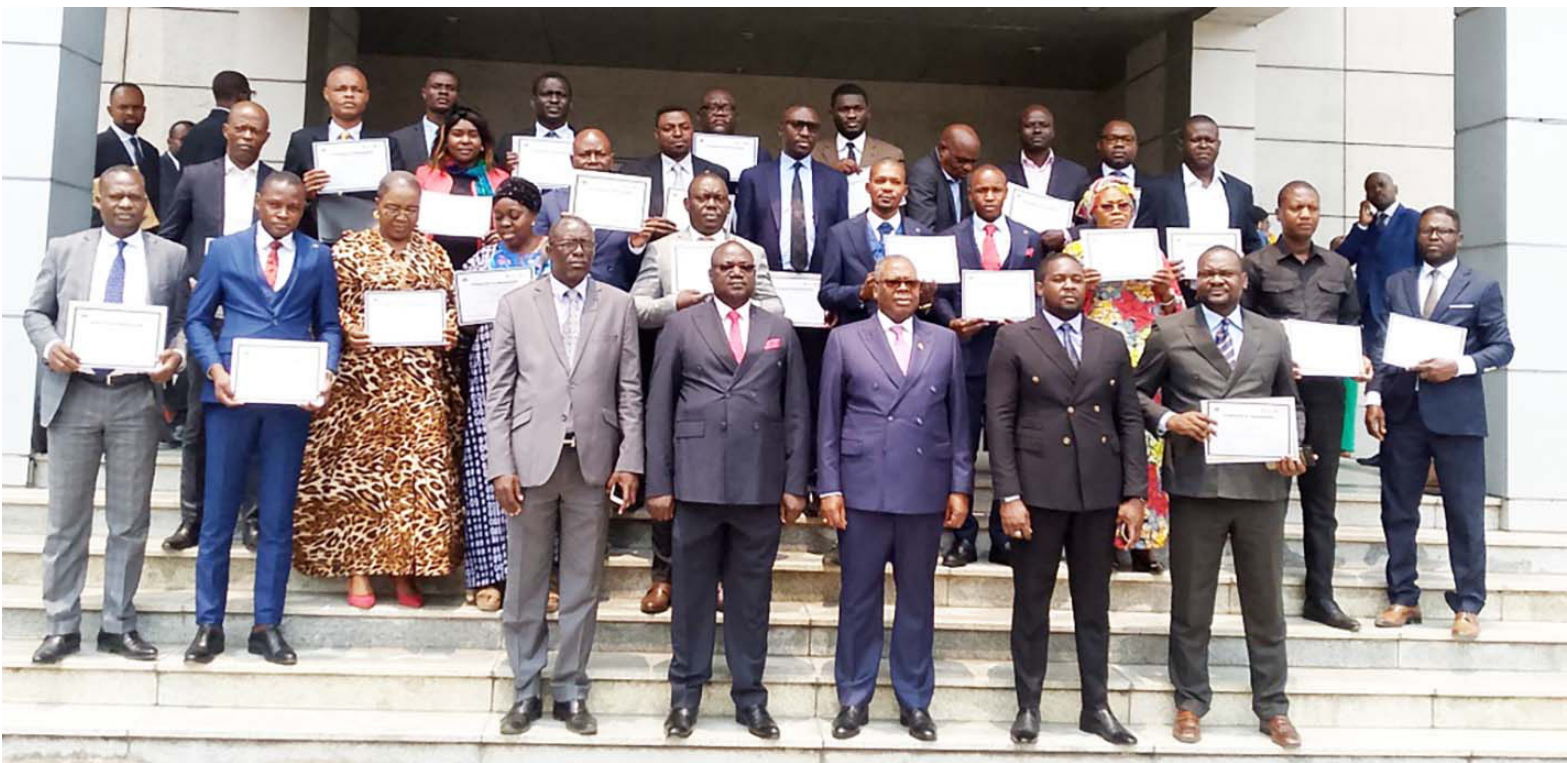
Lopelle Mboussa Gassia

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Trente agents certifiés en suivi et évaluation

Les bénéficiaires ont reçu leurs attestations en conception et mise en œuvre d'un système de suivi et évaluation axé sur les résultats, ce 3 septembre, à Brazzaville, après des sessions de formation en ligne et en présentiel. Remettant les certifications aux bénéficiaires, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a réaffirmé la vision du gouvernement en matière de renforcement des capacités du personnel public.

La cérémonie de remise des attestations en conception et mise en œuvre d'un système de suivi et évaluation axé sur les résultats a été présidée par le ministre Luc Joseph Okio. Bien que plusieurs semaines se soient écoulées depuis la clôture de l'atelier national de formation, les récipiendaires et responsables des administrations publiques étaient venus à la cérémonie inédite du processus de réforme du secteur public. Dans son message, le ministre Luc Joseph Okio a souligné le rôle fondamental du suivi-évaluation dans une gestion moderne et responsable des politiques publiques. *« Ces mécanismes ne se contentent pas de mesurer les progrès, ils garantissent également la pertinence et l'efficacité de nos programmes de développement dans un contexte où la redevabilité est plus qu'un impératif »*, a-t-il déclaré. L'atelier de formation, qui a eu lieu du 12 au 16 mai, a été instrumental pour doter les



Le ministre posant avec les bénéficiaires/Adiac

agents des différents départements ministériels des outils nécessaires à une planification et un suivi rigoureux de leurs projets. Le ministre a également mis l'accent sur l'initiative prise par le ministère chargé de la Réforme de l'État pour élaborer un Plan stratégique de la réforme

2025-2029. Ce plan, consolidé par un diagnostic des capacités nationales en matière de suivi et évaluation, vise à instaurer une culture de résultats où chaque action est scientifiquement guidée. *« Nous voulons des données probantes. Chaque projet doit être mesuré et*

ajusté avec rigueur », a insisté le ministre. Les récipiendaires sont appelés à devenir des ambassadeurs de cette nouvelle culture de suivi-évaluation au sein de leurs administrations respectives. Responsable du programme de formation, le conseiller à l'évaluation des réformes,

Roger Ongouaomo-Moké, a estimé que l'acquisition des certifications représente une responsabilité « accrue ». A travers ces formations, le pays amorce un tournant placé sous le signe de l'efficacité et de l'innovation dans la gestion des ressources publiques. **Fiacre Kombo**

EDUCATION

Six millions d'enfants menacés de déscolarisation dans le monde

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé une alerte mondiale sur la situation de l'éducation. L'organisation militante pour les droits des enfants estime que près de six millions d'enfants risquent d'être déscolarisés d'ici la fin de 2026 à cause d'une forte baisse de l'aide internationale.

Les financements mondiaux pour l'éducation devraient reculer de 24% par rapport à 2023, soit une perte de 3,2 milliards de dollars, précise l'Unicef. Cette réduction proviendrait en grande partie des États-Unis, de l'Allemagne et de la France, qui comptaient parmi les principaux donateurs. Avec cette baisse, le nombre total d'enfants non scolarisés dans le monde pourrait atteindre 278 millions. Les régions les plus touchées seraient l'Afrique de l'Ouest et centrale avec près de 1,9 million d'élèves menacés, et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord avec 1,4 million d'enfants concernés. En Côte

d'Ivoire, plus de 300.000 enfants pourraient quitter l'école et près de 200.000 au Mali. Parmi les réfugiés, environ 350 000 enfants rohingyas vivant dans le nord de la Birmanie risquent de perdre définitivement l'accès à l'éducation. Au-delà du nombre d'enfants déscolarisés, la qualité de l'enseignement serait aussi affectée pour près de 290 millions d'élèves. Il y aurait moins de moyens pour former les enseignants, entretenir les écoles et financer les cantines scolaires, souvent le seul repas de la journée pour des millions d'enfants. Les programmes qui encouragent

la scolarisation des filles, comme les bourses ou les sanitaires adaptés, pourraient également être fragilisés. La directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, a rappelé que chaque dollar retiré de l'éducation met en danger l'avenir d'un enfant. L'institution demande aux pays donateurs de préserver leurs financements, surtout dans les pays les plus pauvres et en situation de crise. L'éducation, souligne l'Unicef, n'est pas seulement un droit fondamental, c'est aussi une chance d'accéder à la nourriture, à la santé et à un avenir meilleur. **Jean Pascal Mongo-Styhm (Stagiaire)**

PROJET KOBIKISA

Des structures sanitaires doivent renseigner sur les soldes des comptes

D'après la note signée le 3 septembre par le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, les responsables de toutes structures sanitaires sous contrat de financement basé sur la performance avec le projet Kobikisa sont priées de donner les informations sur les soldes des comptes servant de recouvrement, explique le communiqué de presse.

Les formations sanitaires doivent également donner des éclaircissements sur le cumul des fonds encaissés grâce au projet Kobikisa : le fonds d'investissement et subsides. Ces renseignements doivent parvenir à la hiérarchie au plus tard le 5 septembre, insiste le communiqué. A cet effet, il est nécessaire à l'unité de gestion de renseigner sur l'impact du projet dans le système de santé. En rappel, le projet de renforcement du système de santé dénommé « Kobikisa » est le fruit d'un prêt de 50 millions de dollars du Congo auprès de la Banque mondiale. Il couvre trente-neuf districts sanitaires, soit 2 400 000 bénéficiaires. Il vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables. Il comprend trois composantes : la composante 1 axée sur le cofinancement de l'approche financement ayant pour base la performance et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants, les ménages les plus pauvres. La composante 2 se fonde sur le soutien des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé. La dernière, la composante 3, est axée sur la gestion et le suivi du projet, assure sa gestion ainsi que sa mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente. **Lydie Gisèle Oko**

AFFAIRES SOCIALES

Un projet pilote pour l'inclusion socio-économique des autochtones

À Moufilou, un village du district de Mayéyé dans le département de la Lekoumou, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a lancé, le 5 septembre, la phase pilote d'un projet visant à assurer l'insertion et l'inclusion socio-économique des autochtones.

« Nous lançons officiellement ce projet pilote pour l'insertion et l'inclusion socio-économique des autochtones qui représentent 90% de la population de cette localité. Cette phase pilote permettra de disposer, en définitive, d'un modèle type, spécifique à l'accompagnement de l'ensemble des autochtones de notre pays », a expliqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire en présence des partenaires, notamment le Programme alimentaire mondial, et ceux venus du Canada.

Les problèmes socio-culturels liés entre autres à l'éducation, la santé, l'apprentissage des métiers, les activités génératrices de revenus sont pris en compte dans cette phase pilote va s'étendre sur une période de douze à quatorze mois.

Le projet est exécuté grâce au financement additionnel du projet Telema qui obéit à la nécessité de renforcer l'efficacité de l'action sociale, de soutenir le système d'information y relative et d'accompagner les personnes vulnérables vers l'emploi.

Le Congo, rappelons-le, n'est pas à son premier coup d'essai en termes d'initiatives en faveur des autochtones. Le pays est le premier du continent africain à avoir adopté, en 2011, une loi spécifique pour la promotion et la protection des droits des populations autochtones. Ce texte garantit notamment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à l'état civil.

En mai dernier, Brazzaville a accueilli le premier Congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers, réunissant plus



La ministre lançant la phase pilote du projet en faveur des autochtones/DR

de 500 participants des cinq continents. L'événement a abouti à la "Déclaration de Brazzaville" qui est désormais référence internationale.

Le projet pilote que vient de lancer la ministre des Affaires sociales, de la So-

lidarité et de l'Action humanitaire au profit des autochtones est donc un acte de plus posé par le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, pour relever autant de défis qui s'imposent : offrir aux autochtones un meilleur accès aux

services sociaux de base, dans l'amélioration des conditions de vie de cette couche vulnérable, renforcer la lutte contre la stigmatisation pour une société congolaise de plus en plus inclusive.

Rominique Makaya

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

Fin de formation de la 29^e promotion des élèves officiers d'active

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a patronné, le 5 septembre, à Brazzaville la cérémonie de clôture de fin de formation de la 29^e promotion des élèves officiers d'active (EOA) de l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

Au total 87 élèves officiers d'active dont 11 personnels féminins des pays suivants : la République du Congo (74), le Bénin(2), le Mali (1), le Cameroun (4), la Côte d'Ivoire (2), le Burkina Faso (2) et la République du Togo (2), ont été formés pour le compte de la 29^e promotion baptisée colonel Célestin Mokoki.

Le commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, après publication des résultats, a déclaré que les prestations scolaires ont été bonnes. Ainsi, outre l'instruction continue, les activités liées à la formation des hommes pendant cette année ont été réalisées à 95%, notamment avec : l'initiation à l'élaboration d'une méthode de décision opérationnelle tactique ; les restitutions des thèmes de réflexion et de culture générale ; le stage commando au centre d'instruction des commandos de Bilolo ; des exercices



Les autorités militaires entourées des promus/Adiac

synthèses sur les différents polygones tactiques ; un raid d'endurance entre les localités d'Etsouali et Gamboma dans le département des Plateaux ; des voyages d'étude dans le département de Pointe-Noire ; le module de secourisme qui a été instauré pour la 1^{re} fois ;

les cours de formation rapide et accélérée de conduite ; le stage d'immersion en corps de troupe ; la participation au défilé du 15 août 2025. Et, les moyennes d'admission oscillent entre 13,14 et 14,96/20. Le pourcentage d'admission : 100%. Ladite cérémonie a été couplée

du baptême de passage en deuxième année de formation de la 30^e promotion de cette même école militaire. La promotion qui a été baptisée par le ministre de la Défense nationale du nom du général de brigade Joseph Niombella Mamboula compte 67 stagiaires issus des pays sui-

vants : la République du Congo (57), le Cameroun (4), le Burkina Faso (2), la République centrafricaine (2), le Mali(1) et le Niger(1). Les moyennes de passage en deuxième année se situent entre 13,64 et 15,66/20. Pourcentage d'admission : 100%.

Guillaume Ondze



DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/25/050

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 500 kits de dignité. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
500	Pièces de Pagnes	1
1500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
1500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
500	Sandales de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41)	1
500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
500	Pommades/ lait de toilette de 250 ml	1
1500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Veuillez noter que le prix unitaire du kit assemblé ne doit pas dépasser 25 USD.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org
L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
La date limite pour la soumission des offres est le **12 septembre 2025 à 17:30 PM** heure Congo



DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/25/051

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 500 kits de mama. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
500	Grenouillères coton unisexe manches longues	1
500	Grenouillères coton unisexe manches courtes	1
500	Culottes bébé en coton	1
500	Bonnets bébé en coton	1
500	Paires de chaussettes coton bébé unisex	1
1000	Serviettes éponge Coton 120cm x 60cm	2
500	Alèzes plastique de 1m x 1m	1
1000	Couches carrées coton 30cm X 30cm (Douzaine)	2
500	Sacs en bandoulière avec fermeture et logo UNFPA	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Veuillez noter que le prix unitaire du kit assemblé ne doit pas dépasser 24 USD.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org
L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
La date limite pour la soumission des offres est le **12 septembre 2025 à 17:30 PM** heure Congo



APPEL D'OFFRE N° F002/2025/CAMEPS /CGMP

Objet : Recrutement d'un Commissariat aux comptes titulaire de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS) pour un mandat de 6 ans (2026-2031)

Maître d'ouvrage : Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS)
Financement : CAMEPS
Type d'appel d'offre : Ouvert
Lieu de retrait et de dépôt des dossiers : Direction générale de la CAMEPS – Zone industrielle MPILA Brazzaville – République du Congo
Contact et heure d'ouverture : 05 510 00 89 – 8 heures à 17 heures
Qualification des candidats : Cabinet d'audit et d'expertise comptable faisant profession habituelle de révision de comptes et inscrit au tableau de l'ONEC
Conditions d'acquisition du dossier d'appel d'offre : Dossier d'appel d'offre mis à la disposition de chaque candidat contre paiement des frais d'un montant de 250 000 F CFA
Délai pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres : 90 jours
Date de parution : vendredi 5 septembre 2025
Date limite de dépôts des offres : vendredi 3 octobre 2025 à 17 heures
Date d'ouverture des offres : mardi 7 octobre 2025 à 11 heures



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER
Agence d'Information de l'Afrique Centrale, un acteur économique majeur à vos côtés.

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIEART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUEINTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER DE KINSHASA

CONTACTEZ NOUS

84, Boulevard Denis Sessou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adia-congo.com
www.lesdepeschesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adia-cv.com

RÉSEAUX SOCIAUX



8^e COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA FISCALITÉ

Des échanges stratégiques à Brazzaville

La capitale congolaise s'apprête à accueillir, du 9 au 12 septembre, la 8e édition du Colloque international sur la fiscalité. Organisé par le Master 227 de l'Université Paris-Dauphine, en collaboration avec la Direction générale des impôts et des domaines du Congo, ce rendez-vous annuel vise à explorer des solutions durables pour mobiliser les ressources fiscales des États africains.

Le colloque dédié à la fiscalité réunira des universitaires, des conseillers fiscaux, des experts comptables et des décideurs de quinze pays pour partager leurs expériences et éclairer les enjeux de la fiscalité sur le continent. Placé sous le thème « Rôle et place du droit fiscal national : les enjeux de la mobilisation des recettes et de durabilité », le colloque abordera trois axes principaux : la mobilisation des recettes des industries extractives, le développement durable en matière d'exploitation des ressources vivantes, et la lutte contre la délinquance fiscale par l'adaptation des structures administratives. Ces discussions répondent à l'urgence d'une justice fiscale et d'une réforme des systèmes fiscaux.

Des ateliers seront également organisés, réunissant des professionnels de l'administration fiscale, des entrepreneurs et



Les officiels lors de la session Adiac

des universitaires. Ces sessions permettront d'explorer des sujets comme la relation de confiance entre les entreprises et l'administration, ainsi que l'efficacité des dispositifs de lutte contre la fraude fiscale. En parallèle des échanges en ateliers, une soirée alumni est prévue le 10 septembre, visant à renforcer les liens entre les anciens étudiants de l'Université Paris-Dauphine en Afrique,

notamment ceux basés en République démocratique du Congo, au Tchad, au Cameroun et en Centrafrique.

D'après le président de l'Association dauphinoise d'administration fiscale, Maxence Bringuier, ce colloque constitue un cadre idéal pour partager des idées et de bonnes pratiques fiscales. « Nous sommes ravis de pouvoir réunir des délégations d'administrations

fiscales de divers pays et des experts internationaux pour nourrir cette réflexion collective », a-t-il déclaré. Soutenu par les institutions comme l'Agence française de développement, l'Union européenne et la Banque mondiale, le colloque international se positionne comme un événement phare dans le domaine fiscal en Afrique, contribuant à un avenir économique plus juste et

durable pour le continent.

Le Master 227 de l'Université Paris-Dauphine, intitulé « Administration, gouvernance et droit fiscal », forme des cadres spécialisés dans les politiques fiscales et les réformes des finances publiques. Il allie enseignements académiques et expériences professionnelles, en collaboration étroite avec l'administration fiscale française.

Fiacre Kombo

AVIATION AFRICA 2025

Le continent dévoile ses récentes innovations aéronautiques

La 9e édition du sommet Aviation Africa a eu lieu les 4 et 5 septembre 2025 à Kigali, au Rwanda. Le président rwandais, Paul Kagame, a plaidé pour un transport aérien plus inclusif, alors que le tout premier taxi-drone opérationnel a fait ses débuts sur le sol africain.

Le sommet Aviation Africa 2025, organisé au Kigali Convention center, a rassemblé des experts, des décideurs et des investisseurs du monde aéronautique pour discuter des enjeux et des opportunités du secteur en pleine expansion sur le continent. Les discussions ont porté sur des thèmes tels que la durabilité avec un accent sur les carburants d'aviation durables, l'émergence des technologies aériennes avancées comme les drones et les aéronefs à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL), ainsi que sur l'harmonisation des politiques publiques à l'échelle africaine. Lors de l'ouverture de cet événement, le président Paul Kagame a exprimé des préoccupations quant au coût élevé des voyages aériens en Afrique, soulignant qu'un transport aérien abordable ne devrait pas être un luxe réservé à une élite. Il a appelé à



Le vol du premier taxi-drone eVTOL à Kigali. DR

la création d'un secteur aéronautique plus inclusif et dynamique, essentiel pour stimuler la croissance économique et renforcer les liens entre les citoyens du continent. Il a évo-

qué la nécessité d'embrasser l'innovation pour rendre le voyage aérien accessible à une classe moyenne en expansion. L'un des moments marquants du sommet a été le lance-

ment historique du premier taxi-drone eVTOL sur le sol africain, une initiative qui positionne le Rwanda comme un acteur clé dans le domaine de l'aviation urbaine. Ce taxi-

drone, développé en collaboration avec des entreprises chinoises, est déjà en service dans des régions comme la Chine et le Brésil. Avec des démonstrations de vol ayant eu lieu lors du sommet, cette innovation représente non seulement une avancée technique, mais également une réponse aux défis de mobilité urbaine croissante. De plus, l'événement a permis à la Commission africaine de l'aviation civile d'organiser un briefing stratégique avec les ministres et directeurs généraux présents, préparant ainsi une position unifiée pour l'Assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Le sommet Aviation Africa 2025 a clairement établi que l'Afrique se dirige vers un avenir où la technologie et l'accessibilité se conjuguent pour transformer le paysage aéronautique du continent.

F.K.



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv

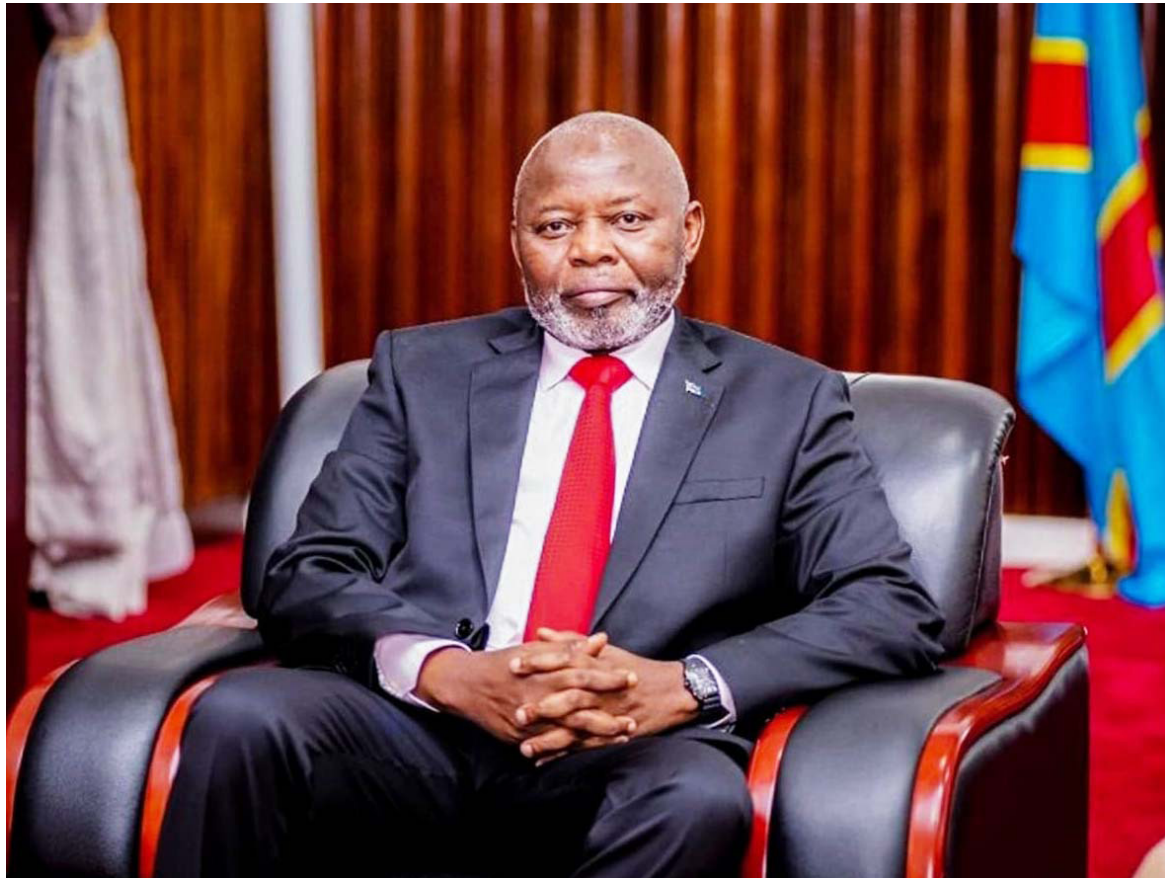


RENTÉE PARLEMENTAIRE DU 15 SEPTEMBRE

Vital Kamerhe sur une chaise éjectable

La session parlementaire du 15 septembre s'annonce particulièrement tendue, sur fond de contestation grandissante visant le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe.

Depuis plusieurs jours, une frange de députés, issus essentiellement de la majorité présidentielle, mène une fronde ouverte contre le patron de la chambre basse. En ligne de mire : sa gestion jugée opaque et ses choix décriés à la tête de l'institution. Symbole de cette révolte : une pétition réclamant sa destitution circule activement dans les couloirs du Palais du peuple. Elle aurait déjà recueilli plus de cent vingt-cinq signatures, bien au-delà du seuil nécessaire. À la manœuvre, le député Crispin Mbindule, pourtant membre de l'Union sacrée. Les griefs formulés à l'encontre du président de l'UNC sont nombreux : gestion peu transparente des fonds de l'Assemblée nationale ; paiement partiel et irrégulier des émoluments des députés ; suppression des soins médicaux pour les par-



lementaires et leurs familles ; absence de dotation en véhicules de fonction, etc. Autant de revendications qui font planer une ombre sur l'ouverture de la pro-

chaine session, et menacent directement la stabilité du bureau actuel. D'autres indiscretions font état de dix mois d'arriérés dans le paiement des frais de fonction-

nement des commissions et groupes parlementaires, sur fond d'une gestion jugée opaque des finances de l'institution.

Les pétitionnaires pointent également du doigt des décisions unilatérales et une gestion personnalisée du président Vital Kamerhe. Le malaise ne s'arrête pas à sa personne car l'ensemble du bureau est aussi visé par cette fronde parlementaire. Cette pétition, déjà largement soutenue, laisse présager une rentrée politique mouvementée à la chambre basse du Parlement. Elle reflète les luttes d'influence croissantes au sein de la majorité présidentielle dans un contexte de recompositions politiques à l'approche d'échéances majeures. Déjà affaibli par ses prises de position controversées sur la question du dialogue politique et sur l'insécurité persistante à l'Est du pays, Vital Kamerhe semble plus que jamais sur une chaise éjectable. Dossier à suivre...

Sylvain Andema

16^e SOMMET DE LA CÉMAC

Enjeux politiques et économiques au menu

Les six chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) sont attendus le 10 septembre 2025 à Bangui, pour la 16e session ordinaire de leur conférence, dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques régionales, des défis monétaires et un agenda économique sous pression.

La rencontre réunira notamment Paul Biya (Cameroun), Denis Sassou N'Guesso (Congo), Brice Clotaire Oligui Nguema (Gabon), Mahamat Idriss Déby Itno (Tchad), Theodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale) et Faustin Archange Touadéra (Centrafrique), pays hôte du sommet. Cette réunion s'annonce stratégique pour l'avenir de la zone, particulièrement en matière de réformes économiques, de mobilité régionale, de sécurité transfrontalière et de la gestion du franc CFA, encore sous tutelle du Trésor français.

Un sommet précédé par la session ministérielle de l'UEAC

Le 9 septembre, la 43^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC (Union économique de l'Afrique centrale), bras économique de la Cémac, préparera les grands dossiers soumis à l'arbitrage des chefs d'État. Parmi eux : l'avancement de la libéralisation du marché intérieur, la mise en œuvre des projets intégrateurs (infrastructures, énergie, numérique), et la restructuration des économies post-Covid.

Des attentes fortes, un contexte fragile

Alors que plusieurs pays de la Cémac font face à des transitions politiques sensibles, à des pressions sociales internes et à un affaiblissement des réserves de change, cette session à Bangui pourrait aussi raviver le débat sur la réforme du franc CFA, la mutualisation des moyens de défense et la coopération énergétique régionale. « La stabilité régionale dépendra désormais autant des décisions politiques que de la solidarité économique », estime un diplomate sous-régional basé à Yaoundé.

Noël Ndong

SANTÉ

Une épidémie d'Ebola cause au moins 16 morts au Kasai

La nouvelle épidémie d'Ebola, déclarée en République démocratique du Congo (RDC), a déjà coûté la vie à au moins 16 personnes depuis août, selon les autorités sanitaires. La souche Zaïre, l'une des plus virulentes de cette fièvre hémorragique, a été identifiée dans les zones touchées par la maladie.

Le ministère de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré une 16e épidémie du virus Ebola, le 4 septembre, dans la zone de santé de Bulape, au Kasai, dont la présence a été confirmée après les analyses de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Pour l'heure, les localités de Bulape et de Mweka, dans le nord, sont les plus affectées par la maladie. C'est d'ailleurs dans ces zones que les premières victimes avaient présenté les symptômes de l'infection, incluant des fièvres, des vomissements, des diarrhées et des hémorragies. Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé a déclaré : « À ce jour, le bilan provisoire fait état de 28

cas suspects et de 16 décès, dont 4 agents de santé. Le taux de létalité, estimé à 57 %, illustre la gravité de la situation. Je précise toutefois que ces chiffres sont provisoires, car les investigations se poursuivent et d'autres confirmations biologiques viendront affiner le tableau ».

Un bilan qui risque de s'alourdir malgré la mobilisation. Afin de ralentir la progression de l'épidémie et tenter de contenir les infections, les autorités congolaises ont dépêché une équipe nationale d'intervention rapide, soutenue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), incluant des épidémiologistes, des spécialistes du contrôle des infections, des experts en laboratoire et en prise en

charge des malades.

L'OMS a confirmé la livraison de deux tonnes de matériel, dont des équipements de protection individuelle et un laboratoire mobile. Le Dr Mohamed Janabi, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, a déclaré : « Nous agissons avec détermination pour stopper rapidement la propagation du virus et protéger les communautés », avant d'ajouter : « En misant sur l'expertise de longue date du pays dans la lutte contre les épidémies virales, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités sanitaires afin de renforcer rapidement les mesures de riposte et de mettre fin à l'épidémie au plus vite ».

Source RT

LUTTE CONTRE LA POLIO

Marie Nzita: "La communication durant la campagne de vaccination permet de briser la résistance"

La province du Kongo central a organisé, avec l'appui des partenaires dont l'Unicef, la deuxième phase de campagne de vaccination contre la polio. 933 096 enfants de 0 à 59 mois ont été ciblés. Pour susciter l'appropriation de la population à la campagne de vaccination, la chargée de communication pour la promotion de la Santé à la division provinciale de Santé à Matadi au Kongo central, Mme Marie Nzita Ndambi, a reconnu qu'une stratégie efficace de communication a été mise en place en dépit de certaines difficultés pour sensibiliser et mobiliser la population en faveur de la vaccination. Elle l'explique au cours d'un entretien accordé au *Courrier de Kinshasa*.

Courrier de Kinshasa : Comment avez-vous géré la communication avant, pendant et après la période de la deuxième phase de campagne de vaccination contre la polio ?

Mme Marie Ndambi:

Pour qu'on arrive à cette campagne, il y avait, avant le lancement officiel, des activités préparatoires qui nous ont permis de préparer les équipes, d'identifier ceux qui vont travailler et comment ils vont le faire. Pendant la campagne, nous avons suivi des équipes des vaccinateurs. Des gens qui étaient prépositionnés qu'on appelle des équipes de vaccination. Dans ces équipes, nous avons des mobilisateurs. Ceux-ci passaient de maison en maison pour faire le dénombrement des ménages même si nous n'avons pas obtenu tous les résultats. Ils ont travaillé avant le passage des équipes de vaccinateurs. Pendant la campagne, ces mobilisateurs étaient toujours avec les vaccinateurs en train de persuader là où il y avait de petits soucis. Au niveau provincial, nous avons identifié les acteurs dans les 31 zones de Santé. Nous les avons répartis selon les zones de santé. Toute la province était couverte par des équipes des cadres de la division provinciale de la santé pour faire le suivi et la supervision des activités de la campagne.

C.K: Que faites-vous pour faire face à l'in-



fodémie autour de la vaccination contre la polio ?

M.N: Pour faire taire l'infodémie, c'est un problème de préparation. Le mois passé nous étions sur le terrain, nous avons fait la cartographie des résistants. Nous voudrions que les gens aient une bonne info. Le problème c'est le manque d'informations des parents avant la campagne et à notre niveau, nous faisons qu'en sorte que nous puissions, grâce au mix communicationnel et aux médias d'informer la communauté. Pour ce faire, nous avons conclu des messages de sensibilisation. Contrairement à Kinshasa, au Kongo central, il y a des coins qui n'ont pas d'accès aux médias. Dans pareil cas, nous recourons aux acteurs communautaires.

Pendant la campagne, on a besoin des influenceurs. Pour ce qui est de la campagne passée, on avait identifié 15 influenceurs par aire de santé. Ce sont des gens qui vivent dans la communauté. Ils sont là pour persuader la population en cas de petits soucis d'information. Il est à savoir qu'au Kongo central, nous avons plusieurs églises réfractaires au-delà de 10. Nous avons pensé les copter dans les activités de vaccination. Elles sont parties prenantes. Quand ces églises ont la bonne information, elles vous accompagnent. De plus en plus, on est en train de bousculer ces rumeurs et l'infodémie dans la province.

C.K: Vous enregistrez aussi des cas de refus dans les ménages ?

M.N: Dans une cam-

pagne, on ne peut pas avoir de refus zéro mais ce qu'on fait, c'est réduire le pourcentage de refus. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'approche qu'on met en œuvre, il y a des gens qui ont adhéré et accompagnent les autres. À Matadi, nous avons briefé 25 leaders, notamment les autorités politico-administratives, les leaders des confessions religieuses. On l'a fait dans les 3 antennes où les task force sont opérationnelles. Partout où il y a des antennes du Programme élargi de vaccination (PEV), on a briefé 25 influenceurs qui ont des répondants dans les zones de santé. On les implique, on les approche et quand il y a une résistance, nous travaillons avec eux. Ce n'est pas d'emblée pour quelqu'un qui a déjà une position de vous comprendre facilement. Ça prend quand même du temps mais l'essentiel, c'est de donner la bonne information. De fois, on parle même en dialecte pour une bonne compréhension de la communauté, comme nous l'avons fait lors du lancement de la 2e phase de campagne de vaccination contre la polio. Quand nous donnons toutes ces informations, en tout cas, nous sommes en train de résoudre plusieurs cas de résistance.

C.K: Au-delà de refus sur le terrain, quelle autre difficulté avez-vous rencontré pendant la campagne ?

M.N: Je vous avais parlé de 15 influenceurs par aire de santé. Pour cette campagne, nous n'avons pas formé les influenceurs. Cette rubrique a été élargie. On a besoin qu'on y ait plusieurs acteurs qui travaillent dans la communication et aussi nous aurions souhaité qu'on fasse le prémarquage parce que pendant cette opération non seulement on pourra identifier les cibles, mais aussi préparer les parents, les ménages à la vaccination. Pour cette campagne, le prémarquage n'a pas été fait à la suite de l'arrivée tardive des fonds. On a des enfants qui n'ont pas été vaccinés mais vous verrez une zone de santé qui est au-delà de 100%. Comment on est à plus de 100% ? Quand vous faites le monitoring, vous verrez qu'il y a des enfants qui n'ont pas été atteints. En tout cas, je fais le plaidoyer, il faudrait que l'Unicef tienne compte de cette activité aussi importante pour nous de la communication et même la technique en a besoin, des données réelles pour qu'on sache là où on va. Et au niveau des zones de santé, nous aurions souhaité que ceux qui font le prémarquage soient les mêmes qui vaccinent parce que quand ils étaient passés dans les ménages, ils avaient trouvé des enfants et pendant la campagne, il faut que cette trajectoire soit vraiment respectée.

Propos recueillis par Blandine Lusimana

MWASSI FESTIVAL

Trois courts-métrages pour briser les silences

Le 5 septembre, la cour du siège du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à Brazzaville s'est transformée en salle de cinéma à ciel ouvert. Dans le cadre du Mwassi festival, trois courts-métrages ont été projetés, offrant au public un voyage entre le Sénégal, la République centrafricaine et le Congo. Une soirée où l'intime et le politique se sont rencontrés, où la voix des femmes a résonné dans toute sa diversité.

Le programme s'est ouvert avec « Les tissus blancs » du réalisateur sénégalais Moly Kane. Dans ce film sensible, Zuzana, à la veille de son mariage, lutte pour effacer un passé douloureux et se conformer à ce que la société attend d'elle. Puis le public a plongé dans « Chambre n°1 » de Leila Thiam, un documentaire tourné dans une salle de traumatologie à Bangui, où dix femmes hospitalisées oscillent entre rires, douleur et espoir. Enfin, « Wakassa : briser le silence » de Razia Mahoumi a mis en lumière la figure méconnue d'Alice Badiangana, pionnière politique congolaise, et plus largement les combats féminins face aux violences persistantes.

Donner voix à l'intime et au politique

Pour Pierre-Manau Ngoula, alias Pierre-Man's, directrice du Mwassi Festival, cette projection illustre l'essence même de son initiative. « Je suis contente de voir qu'il y a autant de monde, c'est vraiment un des défis de Mwassi. On



Une vue du public/Adiac

a suivi trois films différents, on a traversé le Sénégal, la Centrafrique et on a terminé au Congo... Mwassi, l'idée c'était vraiment de mettre en avant l'intime, comment des femmes racontent le corps, parce que le corps aussi traverse énormément d'histoires (...) Je suis très heureuse

d'avoir conçu cette programmation via l'intime et le politique », a-t-elle confié.

Cette articulation entre récits personnels et enjeux collectifs a trouvé un écho particulier auprès du public. Les spectateurs ont réagi avec émotion, entre silence attentif et applaudissements nourris. Pour Merveille

Ramirez, présente ce soir-là, le message central était clair. « Ce que j'ai tiré, comme leçon, c'est juste la violence faite à la femme. Au fait, j'entends des histoires, mais ce que j'ai vu à la télé, c'est des réalités... De ne pas garder, de ne pas supporter un homme jusqu'à ce point », a-t-elle confié.

Du côté du Pnud, partenaire de l'événement, le message d'espoir et de transmission a été souligné par Adama-Dian Barry, représentante résidente au Congo. « Moi, j'ai appris cette page de l'histoire et je vous remercie d'avoir porté cela à mon attention... Je crois qu'un message fort avec lequel on termine cette soirée, c'est un message d'espoir et c'est un message très optimiste qui nous renvoie que les femmes peuvent faire tous les métiers. Il n'y a pas de métier d'homme, il n'y a pas de métier de femme. La compétence n'a pas de sexe et donc le rêve est permis pour toute la génération que vous représentez », a déclaré Adama-Dian Barry.

Au-delà des films, la projection en plein air a confirmé la vocation du Mwassi festival : rendre visibles des histoires souvent passées sous silence, relier l'art au vécu, et rappeler que les voix féminines, d'Afrique et d'ailleurs, ont toute leur place sur les écrans.

Merveille Jessica Atipo

MISS UNIVERSE RDC

Déborah Djema rétorque au comité

Le 4 septembre, le lendemain de la sanction du comité d'organisation, c'est par voie de communiqué qu'elle répond à la « destitution injustifiée » arguant que « le motif avancé » pour ce faire « est non seulement fallacieux, mais également dénué de tout fondement juridique et moral ».

Miss Universe RD Congo 2025 (Miss Univers en français) n'a pas été longue à réagir à la sanction que lui a infligé le comité d'organisation du concours de beauté. Coup pour coup, moins de vingt-quatre heures après le communiqué lui reprochant son indélégance, à savoir son refus de signer « le contrat qu'elle juge inapproprié », elle a rétorqué de la même manière chargeant à son tour l'organisation. Elle conclut à ce sujet : « Il est donc profondément regrettable que ce statut me soit retiré sans préavis, simplement parce que j'ai exercé mon droit légitime à négocier les termes d'un contrat ».

Dès l'objet : « Réponse à ma destitution injustifiée du titre de Miss Universe RD Congo », Déborah Djema a révélé son appréciation du document qu'elle affirme lui avoir appris sa « prétendue destitution du titre de Miss Universe RD Congo 2025 ». Elle estime manifestement l'acte posé à son encontre illégitime arguant que son titre, elle l'a « pleinement mérité à l'issue d'une compétition officielle validée par un huissier de justice ». Et de renchérir, revenant à

nouveau sur son argumentaire : « Je tiens à rappeler que ce titre m'a été attribué par le vote du public et entériné par une procédure officielle. En conséquence, nul ne peut me retirer cette qualité, si ce n'est une décision de justice ou, à la limite, le peuple souverain qui m'a élue ».

Crever l'abcès

Remettant en cause l'accord constituant la pomme de discorde, elle monte au créneau, ripostant par une adresse directe : « Quant au contrat que vous m'avez proposé, que je considère comme abusif et contraire aux principes fondamentaux du respect de la personne humaine, je me réserve le droit de le rendre public ». Ainsi, quitte à éclairer définitivement l'opinion sur le sujet, Déborah Djema promet : « Dans un délai de 48 heures, mon conseiller juridique rendra public le contrat en question, afin que chacun puisse juger de sa légitimité. Le motif avancé pour ma destitution est non seulement fallacieux, mais également dénué de tout fondement juri-



dique et moral ». Déjà, Déborah Djema que l'on sent très remontée à travers le ton de cette communication martèle à nouveau : « Je rappelle que j'ai participé à une compétition que j'ai remportée avec mérite, et que ce statut ne peut être remis en cause pour avoir refusé des conditions de travail dégradantes, estimées à 70 % voire 80 % de surexploitation, sans considération pour les droits humains ». Aussi prévient-elle déjà que toute la lumière sera faite, le contenu du contrat qu'elle rebute fera l'objet d'une large diffusion dans les médias quitte à crever l'abcès. « Mon avocat, Me Mpinda Richard, assurera une couverture médiatique afin d'éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur le contenu de ce document, que je qualifie de contrat de surexploitation », signale la Miss Universe RD Congo. Ainsi, à l'inverse du comité d'organisation qui s'était montré discret quant aux clauses du contrat, Déborah Djema entend tout mettre à nu.

Nioni Masela



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Emissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

Le Congo et la Tanzanie se neutralisent

Les Diables rouges ont fait jeu égal 1-1 contre les Taifa stars de la Tanzanie, le 5 septembre, au stade Alphonse-Masamba-Débat en match comptant pour la 7e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. C'est le premier point pris par la sélection congolaise depuis le début des éliminatoires après deux défaites sur le terrain et un forfait acté contre le Niger.

Les attentes ont été grandes pour cette équipe fortement dominée par les joueurs évoluant au pays. Mais elle est passée tout près d'un exploit après l'ouverture de Dechan Rayan Moussavou à la 68e minute après un exploit personnel. Mais à la 83e minute sur une erreur défensive, Abdala Selemani Mwalimu a remis les deux équipes à égalité.

Par contre l'incroyable raté de Mignon Koto deux minutes après l'égalisation a privé le Congo d'une première victoire dans cette campagne. « Je suis content parce que cette équipe a montré les capacités auxquelles personne ne croyait. J'ai aimé l'esprit de sacrifice sur lequel l'on doit s'appuyer pour fonder une sélection nationale. C'est une équipe qu'il faut encourager parce qu'elle a joué avec le cœur », a commenté Fabrizio Eraldo Cesana au terme de la rencontre.

Selon lui, les trois matches, dont deux en octobre contre le Niger et le Maroc, permettront de monter quelque



Les Diables rouges obtiennent leur premier point/Adiac

chose d'intéressant. Le Congo était déjà éliminé, insister sur le résultat est un débat inutile. La préoccupation consiste donc à améliorer la dernière passe. « On a mis la première pierre. Je suis content pour les enfants qui ont été insultés pendant toute la semaine sous prétexte qu'ils n'avaient pas le niveau pour jouer contre la Tanzanie. Ils ont montré de quoi ils sont capables », a-t-il précisé. Le sélectionneur de la Tanzanie, lui aussi, a été séduit par la détermination et l'en-

gagement des Diables rouges dans cette rencontre. « Je crois que vous avez maintenant une bonne équipe. Si on compare avec celle du Chan, il y a beaucoup d'amélioration. Je ne sais pas d'où venait cette motivation. Il y a eu vraiment un engagement au niveau des joueurs », a commenté Hemed Suleiman. Le Maroc vainqueur du Niger 5-0 a assuré sa qualification pour la Coupe du monde.

James Golden Eloué

« Je crois que vous avez maintenant une bonne équipe. Si on compare avec celle du Chan, il y a beaucoup d'amélioration. Je ne sais pas d'où venait cette motivation. Il y a eu vraiment un engagement au niveau des joueurs »



À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon

-Toilette
-Terrasse
N.B.: Seul dans la parcelle
CONTACT :
Mme Blanche
Tél.:
06 479 53 66
05 519 26 90

NÉCROLOGIE

Gerry Gérard Mangondo, secrétaire général des rédactions du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son cadet Eddy Chérubin Mangondo, survenu le 25 août 2025, à Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 4, rue Illonga, Manianga (Secteur honorable Claudia Sassou N'Guessou), Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



CHINE-CONGO

Denis Sassou N'Guesso soutient l'initiative pour la gouvernance mondiale

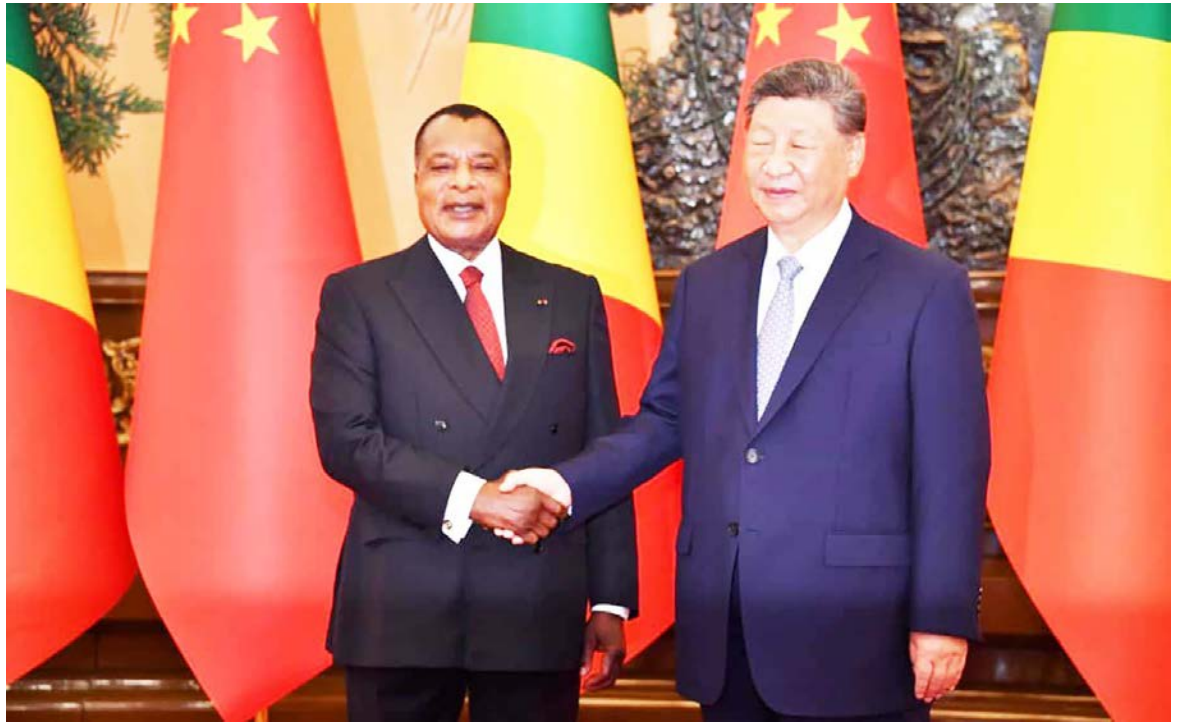
En marge de la commémoration du 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le président chinois Xi Jinping s'est entretenu, le 4 septembre, avec son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso en séjour en Chine.

Faisant le point de la coopération entre les deux pays, Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso ont annoncé conjointement le renforcement des relations bilatérales au rang de « communauté d'avenir partagé de haut niveau ».

Denis Sassou N'Guesso a déclaré que le renforcement des relations entre la Chine et la République du Congo avait permis d'établir un nouveau cadre pour la prospérité et le développement commun des deux pays. « En tant que coprésident du Forum sur la coopération Chine-Afrique, la République du Congo est disposée à travailler avec la Chine pour

faire progresser la coopération Chine-Afrique et réaliser davantage de progrès », a-t-il ajouté.

Au regard de la fréquence soutenue des contacts entre les deux pays, le Congo et la Chine entendent élever leur coopération à une autre dimension. Par ailleurs, Xi Jinping a souhaité que le chef de l'Etat congolais soit impliqué véritablement dans la mise en œuvre de l'IGM (Initiative pour la gouvernance mondiale qu'il a lancée le 1er septembre à Tianjin, une ville portuaire située dans la partie septentrionale de la Chine, lors d'un sommet des pays membres de l'orga-



Poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping/DR

nisation de la coopération de Shanghaï. « La République du Congo soutient pleinement l'Initiative pour la gouvernance mondiale proposée par le président Xi Jinping », a déclaré le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, soulignant qu'il s'agissait « d'une

proposition importante qui profiterait aux pays du Sud global ».

Signalons que l'IGM est la quatrième initiative mondiale majeure proposée par Xi Jinping ces dernières années, après l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécuri-

té mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale. Après Beijing, Denis Sassou N'Guesso s'est rendu à Shanghaï, dernière étape de son séjour bouclé par des entretiens avec les hommes d'affaires de la capitale économique chinoise.

Yvette Reine Boro Nzaba

CONGO

La candidature de Firmin Édouard Matoko à l'Unesco portée par l'expérience

Le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin MOUNGALLA, a animé le 5 septembre à Brazzaville une conférence de presse consacrée à la candidature du Congo au poste de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). En lice, deux personnalités africaines : l'Égyptien Khaled El-Enany et le Congolais Firmin Édouard Matoko.

Le choix final sera connu le 6 octobre par le conseil exécutif de l'organisation, avant la désignation officielle lors de la 43e conférence générale, prévue du 30 octobre au 13 novembre 2025 à Samarcande en Ouzbékistan. D'entrée de jeu, le ministre a tenu à rappeler que cette élection est une compétition loyale. « Les sentiments d'amitié qui nous lient au peuple égyptien ne nous empêchent pas de dire que, quel que soit le vainqueur, c'est l'Afrique qui aura gagné », a-t-il déclaré, insistant sur l'esprit de fair-play qui anime la démarche congolaise. Pour le gouvernement, la candidature de Firmin Édouard Matoko se justifie par un parcours exceptionnel de plus de 35 ans au service de l'Unesco. Haut fonctionnaire international, il a occupé des postes de responsabilité en Afrique, en Amérique latine et au siège à Paris. Représentant à Dakar, Bamako, Quito, Addis-Abeba, puis directeur du département Afrique avant d'être nommé sous-directeur général chargé des relations extérieures et de la priorité Afrique, il incarne une expérience rare. « C'est un



Le ministre Thierry MOUNGALLA déployant sa communication/Adiac

fin connaisseur du fonctionnement de l'Unesco, une maison où il a fait toute sa carrière », a souligné Thierry MOUNGALLA.

Dans un contexte international

marqué par des tensions géopolitiques et le retrait annoncé des États-Unis, premier contributeur de l'organisation, le profil de Firmin Matoko apparaît comme un

atout. Sa capacité à négocier, à dialoguer et à rassembler pourrait offrir à l'Unesco la stabilité et le renouveau dont elle a besoin. Pour le ministre, « le Congo n'a

pas seulement fait le choix de soutenir un compatriote, il a jeté son dévolu sur un homme de dialogue, un serviteur des Nations unies et un visionnaire soucieux de l'avenir de l'Unesco ».

La campagne de Firmin Édouard Matoko, menée avec le soutien du président Denis Sassou N'Guesso et du gouvernement, s'est déjà traduite par une tournée internationale. De Lagos à Pretoria, en passant par Djibouti ou Libreville, le candidat a reçu un accueil favorable, en particulier au sein du groupe africain qui représente 13 voix sur les 58 du conseil exécutif.

En conclusion, le Congo appelle à une mobilisation collective autour de cette candidature. Le gouvernement exhorte les médias congolais et africains à accompagner le candidat Firmin Édouard Matoko car, pour lui, il est le candidat d'une Afrique ambitieuse, ouverte et audacieuse. Un homme dont la carrière et la vision s'inscrivent dans la continuité des idéaux de paix, d'éducation, de culture et de coopération internationale qui fondent l'Unesco.

Merveille Jessica Atipo